

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 1 février 2019

**DÉLIBÉRATION N° CD-2019/02/01-1/05 B****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20190201-lmc100000018589-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 05/02/2019

Réception Préfet : 05/02/2019

Publication RAAD : 05/02/2019

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : JAUNAUX Yves

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : CHANUSSOT Jean-Marc

---

**OBJET :** Renouvellement de la convention de partenariat entre le Département et l'Association de l'Aquifère des Calcaires de Champigny-en-Brie.  
Avenant n°1 à la convention de partenariat entre le Département et l'Association Seine-et-Marne Environnement.

Dans le cadre de la poursuite du partenariat entre le Département et l'Association de l'Aquifère des calcaires de Champigny en Brie (AQUI'Brie), il est proposé le renouvellement de la convention de partenariat jusqu'au 31 décembre 2024. Le partenariat 2019 s'élève à 160 000 €.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat entre le Département et Seine-et-Marne Environnement (SEME), il est proposé, par voie d'avenant, de fixer le montant de l'aide 2019 pour un montant global de 335 477 €.

Cette délibération concerne le partenariat avec SEME.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 1/04 en date du 17 octobre 2011, instaurant sur l'ensemble du territoire départemental la taxe d'aménagement,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/08 en date 16 novembre 2018, approuvant la convention entre le Département et Seine-et-Marne Environnement,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 portant Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/03 A et n° 7/01 en date du 20 décembre 2018 relatives au budget du Département pour 2019,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet d'avenant à la convention entre le Département et SEME, tel qu'annexé à la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cet avenant, au nom du Département,

Article 3 : d'attribuer à SEME, pour l'année 2019, une aide globale d'un montant de 335 477 €, répartie entre une subvention au fonctionnement de SEME, d'un montant de 212 985 €, et d'une subvention pour l'action « animation Espaces naturels sensibles », d'un montant de 122 492 €.

Article 4 : de prélever les crédits respectivement sur l'enveloppe inscrite à l'action « Environnement et développe durable », opération « DEEA – subventions animations environnement » et sur l'enveloppe inscrite à l'action « Espaces naturels sensibles – Département », opération « Espaces naturels sensibles/Département subventions partenariats ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIÉRIOT

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Bernard CORNEILLE

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Laurence PICARD  
Mme Laurence PICARD  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE  
M. Jérôme TISSERAND qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'a pas pris part au vote :

M. Yves JAUNAUX, en sa qualité de Président de SEME



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne